

## **Après le congrès confédéral Force Ouvrière: nous aurons des sénateurs ?**

L'affaire est claire. Ce congrès fut un congrès de dupes. La presse a titré : «Les syndicats Force Ouvrière ont pris un tournant à gauche.» Ce n'est pas vrai ; même si le jeu savamment brouillé a pû le faire croire. En réalité le congrès a pris la décision de voter NON au prochain référendum, mais voter au prochain référendum d'une manière ou d'une autre, c'était engager les syndicats dans les allées du système au bout duquel se profile l'intégration dans les organismes de l'État. Comment cela a-t-il pu se produire ?

Dès l'ouverture du congrès, et à travers les interventions des délégués, on sentit tout de suite que le référendum serait le point principal, sinon l'unique qui les passionnerait, et leur volonté de voter NON prit l'aspect d'un véritable raz de marée. On devait retrouver le même esprit à la commission de la résolution générale, et cela se comprend, car chacun avait l'impression que le mouvement syndical était victime d'une véritable agression des pouvoirs publics qui désiraient, en l'intégrant dans les organismes politiques, le lier au régime et à sa politique de participation. Quelques délégués qui préconisaient une politique de neutralité ne furent pas écoutés. Pour ma part, je proposais une politique d'abstention active au scrutin, mais les jeux étaient faits.

C'est alors qu'à la commission de résolution générale, je demandais qu'au NON aux questions du référendum, le congrès se prononce pour un autre NON à la participation aux structures proposées, quel que soit le résultat du scrutin. Cette position fut appuyée par tous les minoritaires. La rédaction de la motion fut confiée à un comité composé de majoritaires et de trotskistes, dont les camarades Lambert et Hébert. Ceux-ci devaient soit se mettre d'accord sur la position de la commission, soit présenter deux résolutions opposées à soumettre au congrès. Mais quelle ne fut pas notre stupeur lorsque nous fûmes le lendemain mis en présence d'un texte qui dessaisissait le congrès de son pouvoir de décision quant à l'entrée éventuelle des délégués dans les structures du parlement gaulliste, pour remettre la décision à prendre au CCN, c'est-à-dire entre les mains de ceux qui, normalement, au sénat rénové comme dans les assemblées régionales, seront les représentants de l'organisation. Le congrès qui, dans sa majorité, était partisan des deux NON, se trouva désemparé par cette unanimité de la commission à laquelle aucun anarcho-syndicaliste ne participait. L'affaire était dans le sac. La résolution fut adoptée.

Nous aurons des sénateurs. Je l'ai dit à la tribune. Pour nous rassurer, les trotskistes ont fait état d'un article de la résolution qui dit : «Pour ce qui concerne l'engagement du syndicalisme dans les responsabilités nationales, le congrès estime qu'il doit s'arrêter aux frontières du pouvoir législatif et réaffirmer qu'en aucun cas, les organisations "Force ouvrière" ne sauraient participer à des organismes de type corporatif.»

Ça, une garantie que notre organisation ne s'intègre pas aux structures gaullistes, nous prend-on pour des imbéciles ? En dehors que le terme corporatif est extensible, et que chacun peut y mettre ce qu'il désire, on le voit tout les jours lorsque nous-mêmes nous l'employons sans lui donner un caractère péjoratif, une partie de la phrase est révélatrice : « FO doit s'arrêter à la frontière du pouvoir législatif », lit-on. Parbleu ! mais la place réservée tant au sénat qu'aux assemblées départementales a été définie de telle manière que l'état d'âme de nos farouches révolutionnaires sera à l'abri du tourment, car la résolution telle qu'elle est rédigée, laisse toutes possibilités au CCN de participer en cas de victoire des «oui», soit au sénat, soit aux assemblées régionales. Vous pouvez être certains qu'à moins d'événements imprévisibles au début de l'année prochaine, les «bonzes syndicaux» voteront avec entrain une participation qui leur permettra d'installer leurs fesses dans des fauteuils dorés. Mieux, si on s'en réfère à ce qui s'est passé pour les CODER, la lutte sera chaude et tous les coups permis.

Les délégués qui appartiennent à la FA, et je pense à Martin, à Lefebvre, à Suzy ; à Dufour, à Prévotel, ont réagi avec violence, mais lâchés pas les trotskistes et par les PSU, leurs interventions ne furent qu'un baroud d'honneur.

Je n'ai pas compris ce qui a conduit une partie de la minorité à une telle attitude car si certains d'entre eux avaient des mandats impératifs pour voter NON au référendum, aucun n'était tenu sous couvert d'unanimité à se joindre à la majorité pour dessaisir le congrès de ses prérogatives en faveur d'une assemblée de sénateurs qui sont un frein constant à toutes les luttes radicales.

Ne nous y trompons pas, on pouvait espérer qu'un refus de FO, de rentrer dans les organismes d'État forgés par le gaullisme, serait un coup d'arrêt à l'intégration du syndicalisme, et seul FO pouvait jouer ce rôle qui aurait fait réfléchir les autres organisations syndicales. Les délégués des syndicats étaient en état de comprendre ce problème, l'appareil syndical et c'est normal, mais des politiciens venus de divers horizons en ont décidé autrement. C'est peut-être une page du syndicalisme qui va se tourner, lorsque nos «bonzes syndicaux» se carreront avec suffisance autour du super-préfet ou du président de la République, le jour de la photo de circonstance.

De toutes manières, aujourd'hui plus que jamais, après ce congrès de dupes, le rassemblement de tous les syndicalistes révolutionnaires apolitiques et des anarcho-syndicalistes s'impose.

**Maurice Joyeux**

Extraits de l'interventions de Maurice Joyeux au congrès FO de 1969:

Lorsqu'on écoute un rapport confédéral, lorsqu'on entend un secrétaire confédéral, on a l'impression d'un syndicalisme amputé, morcelé, présenté sous un aspect particulier ; on a l'impression d'une partie du mouvement syndical traditionnel qui vous échappe.

[...] Il oublie tout naturellement, parce que cela va de soi, que le syndicalisme à sa naissance a été autre chose; il a été révolutionnaire et c'est d'autant plus étonnant qu'il l'oublie, qu'il y a à la tête de l'organisation syndicale FO qui se réclame du mouvement syndicaliste traditionnel, un organisme, une charte qu'on appelle la Charte d'Amiens et dont personne ne se rappelle ; il semble que quand on parle de cette Charte, on ne la jette pas à la porte, parce qu'elle représente des traditions, mais on essaye de la faire oublier et quand on a fait la constatation de début, on s'aperçoit tout de suite pour quelles raisons notre confédération FO n'a pas l'efficacité qu'on voudrait ; bien plus, ici, tout le monde a parlé des revendications, et on sait si nos secrétaires de syndicats, nos représentants connaissent les revendications et savent les étudier, mais les revendications, c'est une graine qui a besoin d'être jetée sur un terrain prêt, préparé, et le terrain préparé qui peut recevoir la revendication, et faire pousser les tiges, c'est quelques chose qu'on examine mal et que parfois on oublie.

[...] Voyez-vous, la confédération paraît parfois comme ces animaux de la Préhistoire qui étaient des monuments de chair et qui avaient un filet de voix, et quels que soient les efforts que l'on fait on a parfois l'impression que le bureau confédéral n'a pas le ton ou n'a pas l'accent pour répondre et que ce soit connu dans la population.

Et dans ce domaine, qui est la première critique que je voudrais apporter, je dirai au bureau confédéral que c'est justement ce déséquilibre entre la matière et l'esprit qui a fait que ces animaux de la Préhistoire ont disparu. Je leur souhaite de prendre une voix un peu plus forte pour se continuer.

[...] Pouvons-nous dire, et je vais le dire ici parce qu'ils sont là, que nos représentants internationaux, que la CISL fait vraiment ce qu'il faut pour alerter les travailleurs du monde entier contre la guerre? Je dis non, je dis que lutter contre la guerre consiste pour la confédération Force Ouvrière d'alerter l'Internationale, consiste pour l'Internationale non pas de prendre parti pour tel ou tel gouvernement, mais de prendre parti pour les travailleurs et dans les derniers conflits qui ont ensanglanté le monde depuis 3 ans, vous auriez été satisfaits, moi aussi, de voir une motion de la CISL appelant les travailleurs contre leur impérialisme à se battre contre tous les dangers et toutes les menaces de la guerre.

Là aussi, il y a quelque chose qui est de tradition dans notre mouvement syndical, quand on se réclame du mouvement syndicaliste on ne peut pas prendre des morceaux de tradition du mouvement syndicaliste, il faut le prendre tout entier avec ce caractère anti-impérialiste avec ce caractère anti-capitaliste, avec ce caractère révolutionnaire qui est le sien.

Voyez-vous, ce qui a fait que vous avez été désespérés aux mois de mai et juin c'est que la tradition vous avait amenés à voir tout le syndicalisme à travers la simple revendication journalière et là, lorsqu'il a fallu, et lorsqu'il aurait fallu puiser dans tous les moyens de l'organisation syndicale pour répondre à la conjoncture, vous vous êtes trouvés avec ce filet de voix qu'il va falloir amplifier pour que vraiment l'organisation syndicale soit un élément d'une Internationale qui serait le Genre Humain, (chaleureux applaudissements.)